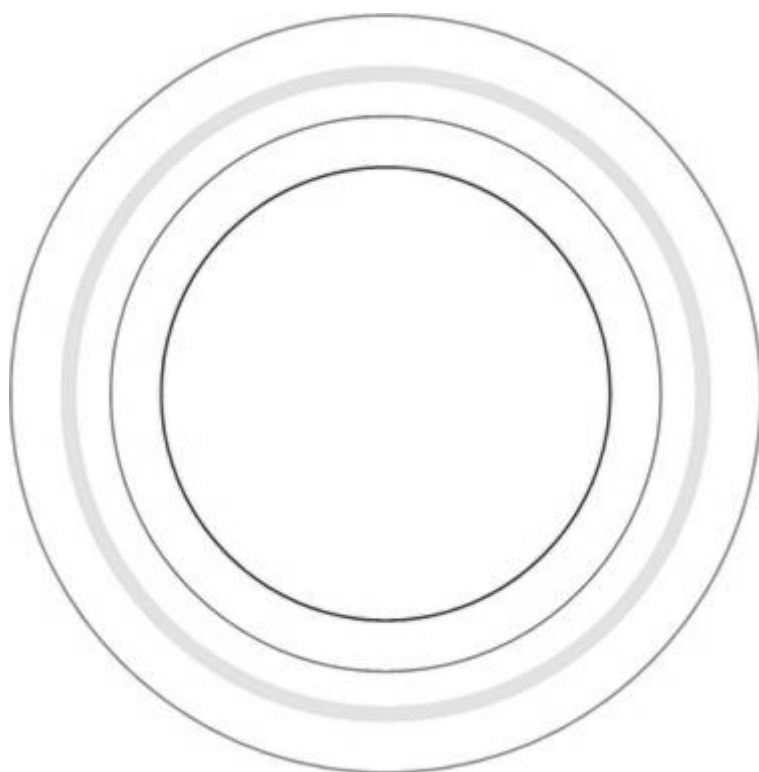


Fonds d'aide à la création radiophonique



Bilan 2015

Sommaire

Sommaire

Le FACR	3
I. Origine et mission.....	3
II. Financement et gestion	3
Composition de la Commission consultative de la création radiophonique	4
Soutien aux émissions de création radiophonique	5
I. Fonctionnement.....	5
II. Critères de sélection des projets	6
III. Projets soutenus.....	6
<u>Genre et sujets traités</u>	6
<u>Nombre des projets soutenus et montant de l'aide</u>	6
IV. Bénéficiaires	7
<u>Un service sonore privé</u>	7
<u>Une structure de production</u>	7
<u>Un réalisateur-producteur</u>	8
V. Diffusion	9
<u>Diffusion par les services sonores privés</u>	9
<u>Diffusion via PointCulture</u>	9
<u>Diffusion à la RTBF</u>	9
Soutien aux radios associatives	12
Soutien aux structures d'accueil pour la création radiophonique.....	13
Soutien à la transition numérique.....	14
Annexe (projets soutenus en 2015)	15

/ Le FACR /

I. Origine et mission

Le Fonds d'aide à la création radiophonique (FACR) a été créé par l'article 26 bis du décret du 17 juillet 1987 sur l'Audiovisuel, abrogé et remplacé par les articles 164 et suivants du décret sur les services de médias audiovisuels coordonné le 26 mars 2009.

Son rôle est de promouvoir et développer la création radiophonique en Fédération Wallonie-Bruxelles par différents moyens.

- a) Il soutient la production d'œuvres, créatives et originales, valorisant le patrimoine de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les domaines de l'information, du documentaire, des magazines culturels, de la fiction et de la musique.
- b) Parallèlement à cette action de soutien aux projets d'émission, le FACR finance une structure d'accueil chargée de l'encadrement d'auteurs et de projets (l'Atelier de création sonore et radiophonique).
- c) Depuis 2008, le FACR soutient également les radios ayant obtenu le label « radio associative d'expression culturelle et d'éducation permanente » par une subvention forfaitaire.
- d) Depuis 2012, il soutient la transition numérique.

II. Financement et gestion

Le décret sur les services de médias audiovisuels (article 164) stipule que le Fonds d'aide à la création radiophonique est alimenté par la RTBF et les radios privées en réseau.

Pour l'année 2015, le montant de la contribution de la RTBF s'élevait à 488.770 euros, celui des réseaux privés à 1.044.197 euros, soit au total 1.532.967 euros.

La gestion du Fonds d'aide à la création radiophonique relève du Ministre qui a les médias dans ses attributions. Les décisions ministérielles d'octroi des aides sont prises sur avis de la Commission consultative de la création radiophonique.

/ Composition de la Commission consultative de la création radiophonique /

La composition de la Commission est prévue à l'article 169 du décret coordonné sur les Services de médias audiovisuels du 26 mars 2009. Les membres sont désignés par le Gouvernement.

La composition au 31 décembre 2015 :

Présidente	Madame Sylvie DE ROECK
Membres effectifs :	Monsieur Frédéric ANTOINE Monsieur Pierre DE JAEGER Madame Déborah FABRE Madame Pascale TISON Monsieur Stéphane DUPONT Monsieur Alexis DE BOE Monsieur John VAN TIGGELEN Monsieur Olivier ALSTEENS
Membre de droit avec voix délibérative	Monsieur Frédéric DELCOR
Membres suppléants :	Monsieur Philippe OHSE Madame Catherine PLENEVAUX Madame Sonia RINGOOT Madame Carine DEMANGE Monsieur Benoit COPPEE Madame Fabienne PASAU Madame Laurence MOREL
Délégués du Gouvernement :	
Secrétariat :	Anne HUYBRECHTS et Catherine BOUILLET

Les membres ont été désignés en date du 24 juillet 2012 pour une durée de cinq ans, à l'exception de Carine Demange, Benoit Coppée, Fabienne Pasau, désignés en 2013 et de John Van Tiggelen, Olivier Alsteens, Michel Geyer et Laurence Morel désignés ultérieurement.

/ Soutien aux émissions de création radiophonique /

I. Fonctionnement

Deux fois par an, les services sonores privés et les producteurs-auteurs indépendants sont invités à déposer leurs projets en 15 exemplaires auprès du Service général de l'Audiovisuel et des Médias qui assure le secrétariat de la Commission consultative de la création radiophonique.

L'appel à projets est envoyé à environ 400 destinataires et est édité sur le site de l'Audiovisuel (www.audiovisuel.cfwb.be) et les différents portails liés (www.culture.be, www.federation-wallonie-bruxelles.be). Il est rédigé en fonction du règlement d'ordre intérieur tel qu'approuvé par le Gouvernement le 4 mai 2005.

Les demandes parviennent au secrétariat du Fonds et sont ensuite examinées par la « Commission consultative de la création radiophonique », ci-après dénommée la « Commission ».

Le dossier de demande doit comprendre une note d'intention, un scénario, le découpage prévu, un budget, l'identification du réalisateur et des autres intervenants, l'accord des co-producteurs et des ayants droit éventuels. Lorsqu'il s'agit d'un producteur-auteur indépendant, l'accord de diffusion d'un service sonore privé est également requis.

Le secrétariat de la Commission examine la recevabilité des projets et communique sa décision aux demandeurs, par courrier. Les membres de la Commission sont alors convoqués à une session de sélection. Ils reçoivent préalablement les projets déclarés recevables. Un rapporteur est désigné pour chaque projet.

Lors de la réunion de sélection, les rapporteurs font état de leurs avis sur base du dossier. Au terme d'un débat, les propositions de soutenir ou non un projet sont prises à la majorité simple des membres présents. Le quorum est fixé à la moitié des membres. Les membres liés de façon personnelle ou professionnelle à un projet se retirent systématiquement de la séance pendant la discussion.

Dans certains cas, lorsqu'elle juge un projet intéressant mais insuffisamment développé, la Commission peut suggérer que le projet soit représenté en fonction de ses remarques. La Commission peut également décider de proposer son soutien pour une émission « zéro » ou pour une partie de la demande (une émission sur trois par exemple).

L'avis motivé de la Commission ainsi arrêté est transmis pour décision au Ministre compétent. Les décisions sont communiquées aux demandeurs par le secrétariat du Fonds.

La subvention octroyée est liquidée en deux tranches :

- la première, de 75%, dans un délai de deux semaines à dater du courrier informant du soutien du Fonds ;
- la deuxième, de 25%, sur présentation des comptes de production, d'une copie de l'œuvre réalisée, ainsi que des dates et heures effectives de diffusion du programme sur antenne, au plus tard le 15 novembre qui suit l'année de l'imputation budgétaire.

Outre ces documents justificatifs, tout bénéficiaire doit mentionner l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant et après la diffusion du programme sur antenne. Cette mention doit également figurer sur les supports audio. Si les justificatifs ne sont pas envoyés dans les délais, une procédure de recouvrement de la première tranche est entamée.

La Commission se réunit également pour des sessions extraordinaires.

II. Critères de sélection des projets

Pour remettre ses avis, la Commission se base sur les critères d'évaluation suivants :

- la mise en valeur du patrimoine culturel et artistique de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- l'écriture radiophonique ;
- le caractère novateur, original du projet ;
- la qualité du synopsis et du traitement ;
- la pertinence du découpage ;
- la diffusion ;
- la pertinence du budget.

III. Projets soutenus

Genre et sujets traités :

La Commission examine les projets d'œuvre de création valorisant le patrimoine culturel et artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les domaines du documentaire, des magazines culturels, de la fiction et de la musique.

Elle est également attentive à des démarches dans lesquelles le média radiophonique est au centre du projet. La radio peut ainsi être utilisée comme lieu et outil d'expression socioculturelle ou représenter un courant artistique particulier.

On constate une grande diversité dans les thèmes traités et les approches retenues : qu'il s'agisse de projet littéraire, de conte musical, de portraits singuliers, de patrimoine local,...

Un descriptif des projets soutenus est repris en annexe.

Nombre des projets soutenus et montant de l'aide

En 2015, le Fonds a soutenu 39 projets, pour un montant total de 353.477,60 euros. Le montant moyen par projet, par conséquent, est de 9.063,53 euros

Les projets soutenus par le FACR présentent une grande diversité en termes de contenu, de durée, et de budget. Le tableau ci-dessous reprend les montants des aides accordées aux projets en 2015 :

- 4 aides inférieures à 4.000 euros,
- 7 aides supérieures à 4.000 euros et inférieures à 8.000 euros,
- 28 aides supérieures à 8.000 euros.

Tableau récapitulatif

2015	Nombre de projets examinés	Nombre de projets soutenus	Projets soutenus par rapport aux demandes %	Projets soutenus par type %	Financement (euros)	% de l'aide financière par genre
Projets	55	39	71	100	353.477,60	100
fiction	10	6	60	16	68.808,00	19
documentaire	39	31	79	79	260.839,60	74
Docu-fiction	6	2	33	5	23.830,00	7

IV. Bénéficiaires

Trois types de bénéficiaires émergent au Fonds d'aide à la création radiophonique : les services sonores privés, les structures de production et les producteurs-auteurs indépendants (organisme ou particulier). Ces différentes catégories sont détaillées ci-dessous :

Un service sonore privé

Deux cas peuvent se présenter :

- a) le service sonore privé assure les trois fonctions de réalisation, de production et de diffusion. Il s'agit souvent de radios locales à vocation socioculturelle (par exemple : Foyer culturel de Jupille et Wandre, Equinoxe FM, Radio J 600) ;
- b) le service sonore privé produit et diffuse mais confie la réalisation à des animateurs-réalisateurs variés. Il s'agit plutôt de radios universitaires ou associatives (Radio Campus, Radio Panik, Radio Hellena, RUN, Radio Air Libre).

Une structure de production (en partenariat avec un service sonore privé pour la diffusion)

Plusieurs déclinaisons existent :

- a) le réalisateur a créé une structure lui permettant de produire ses réalisations (par exemple la Chambre d'écoute asbl pour Thierry Genicot, Les Grands Lunaires asbl pour Christine Van Acker et Thierry Van Roy, Area asbl pour Pascale Tison) ;
- b) la structure de production encadre d'autres réalisateurs que ses fondateurs (par exemple Le Crayon libre asbl, Across Stickos asbl) ;
- c) la structure réalise et produit occasionnellement des émissions radiophoniques centrées sur son objet social, qu'il s'agisse de « minorités » socio-culturelles ou de courants artistiques particuliers.

Un réalisateur-producteur (en partenariat avec un service sonore privé pour la diffusion)

Soit une personne physique qui assume seule la réalisation et la production ; soit des étudiants dont le projet est un travail de fin d'études (IAD, INSAS,...). Pour ces derniers, seuls les frais techniques peuvent être pris en compte par le FACR.

Comme l'indique le tableau ci-après, ce sont les structures de production qui ont déposé le plus grand nombre de projets.

	2015	
	Projets soumis	Projets retenus
Structures de production	35	24
Réalisateurs-producteurs	17	13
Radios	3	2
TOTAL	55	39

Le tableau ci-après reprend, par catégorie, les noms des bénéficiaires et le nombre de projets soutenus.

Services sonores privés		Structures de production	
Campus Audio-Visuel asbl	1	Across Stickos	2
Radio Panik asbl	1	Action Ciné Médias Jeunes asbl	1
Réalisateurs- producteurs		Animation Média-Picardie asbl	1
Muriel Alliot	1	Atelier Graphoui asbl	1
Pauline Chevallier	1	La Bande asbl	1
Marie David	1	Bruits asbl	1
Alfredo Diaz Perez	1	La Bulle d'Or asbl	1
Gauthier Keyaerts	1	CineSilex	1
Maël Lagadec	1	Deux temps trois mouvements	1
Alice Lemaire	1	Film ! Asbl	1
François Martig	1	Halolalune Production asbl	1
Anna Raimondo	1	Les films de l'heure bleue asbl	1
Luc Rémy	1	Les Grands Lunaires asbl	1
Jean-Marc Turine	1	Mémoire de la Radio asbl	1
Thierry Van Roy	1	Ouria asbl	1
Marilyn Watelet	1	Polymorphilms	1
		Productions associées smart asbl	2
		Le Sonoscaphe	2
		Spastik asbl	1
		Théâtre Jacques Gueux	1
		L'usine à vapeur asbl	1

V. Diffusion

Diffusion par les services sonores privés

Pour rappel, le Fonds d'aide à la création radiophonique fait le lien entre la création et la diffusion en exigeant que les projets qui lui sont soumis soient diffusés sur au moins un service sonore privé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le tableau ci-dessous détaille les intentions de diffusion des projets soutenus par le FACR, par radio en 2015.

Radios Belges	2015
Radio Campus	24
Radio Panik	24
Radio Run	10
Radio Air Libre	6
48 FM	4
Radio Sud Luxembourg	2
Radio Alma	1
Radio Libellule	1
RQC 95 FM	1
Radio Tam Tam	1
Radio Vibration	1
Radio Judaïca	1
You FM	1
TOTAL	76 pour 39 projets

Diffusion via Pointculture

Depuis 2003, la mise à disposition d'une copie de l'émission soutenue à PointCulture est une condition du soutien du FACR. Dans ce cadre, 286 émissions ont depuis été remises à Pointculture.

Diffusion à la RTBF

Depuis 2002, le contrat de gestion de la RTBF prévoit l'obligation de diffuser des œuvres réalisées par les producteurs-auteurs indépendants et soutenues par le FACR à raison de 20 heures par an. Ces émissions font l'objet d'un achat de droits de diffusion. Le choix des œuvres reste bien évidemment du ressort de la RTBF.

Celles-ci sont diffusées chaque lundi de 22 à 23 h sur la «Première» dans l'émission « Par Oï-Dire » dont Pascale Tison assure la programmation.

Cette audience supplémentaire accentue fortement l'impact de ces émissions, après leur diffusion sur les services sonores privés.

Les émissions diffusées en 2015 figurent ci-dessous :

TITRE	REALISATEUR	PRODUCTEUR	DATE DE DIFFUSION	DUREE
Périphéries	Grégor Beck	Across Stickos	12/01/2015	59' 16''
L'ascension	Thierry Tirtiaux	Thierry Tirtiaux	08/02/2015	50'
Dans la tour	Luc Malghem Thierry Lorquet	Happy End asbl	16/02/2015	50'
Pamela	Sébastien Dicenaire	Sébastien Dicenaire avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	20/04/2015 27/04/2015	1h 26' 3''
Les mots de ma mère	Aurélia Baldoni	Aurélia Baldoni avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	28/09/2015	52' 10''
Crimen Amoris	Caroline Lamarche	Halolalune	16/11/2015	50' 24''
Qui suis-je ?	Savina Segrais	Halolalune	19/01/2015	49' 40''
Phonobiographie	Charo Calvo	Charo Calvo avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	09/03/2015	
Good morning teacher	Marylin Watelet		15/03/2015	45'17''
Toxicity	Sarah Fautré	Sarah Fautré, Marc Monaco et Eric Collard	27/03/2015 27/03/2015 03/04/2015 10/04/2015	2h 37''
Le plaisir de lire	Fabrice Kada	Fabrice Kada avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	24/04/2015	40'6''
Sur les traces d'Harlem, une traversée radiophonique	Guillaume Istace	Axolotl	01/05/2015	53'28''
Jean-Marie Kerwich	Jean-Marie Kerwich	Christian Bobin Thierry Van Roy	06/05/2015	
Premier son	Clara Alloing Julie Checinski	FLIM ! asbl	22/05/2015	38'
Une belge immigrée à Mellila	Robert Scarpa	La bulle d'or	24/05/2015 31/05/2015	1h 40'
Un monde vécu	Yves Robic Caire Gatineau	Yves Robic et Caire Gatineau avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	29/05/2015 05/06/2015	1h 48'45''
Tu travailles, t'as droit au chômage	Diane Smith	Diane Smith avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	12/06/2015	45'27''
Je veux tomber	Muriel Alliot	Muriel Aliot avec accompagnement de l'Atelier de création radiophonique	19/06/2015	25'
Et tout se tut	Dimitri Coppe	Dimitri Coppe avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	31/08/2015	50'33''
Derrière les yeux	Laure Gattelier	Laure Gattelier avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	07/09/2015	49'26''
Un jour, le jasmin	Maxime Coton	Bruits asbl	27/09/2015	50'
Tout à déclarer	Christine Van Acker	Les grands luminaires asbl	25/10/2015 01/11/2015 08/11/2015	2h36'
L'inondation	Maxime Coton	Bruits asbl	02/11/2015	38'34''

Débit de bière	Tamara Joukovski	Bruxelles nous appartient asbl	06/11/2015	56'50''
BOA	Marie Lisel	Marie Lisel avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	09/11/2015	54'30''
Au pied de l'arbre	Rémi Pons	La Bande asbl	20/11/2015	51'10''
Dans le rêve	Sophie Bruneau	Alter Ego film	23/11/2015	57'
Come come	Isabelle Dumont Candy Saulnier	Isabelle Dumont et Candy Saulnier avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	30/11/2015	40'
			Total	26h17'39''

Rediffusions :

TITRE	REALISATEUR	PRODUCTEUR	DATE DE DIFFUSION	DUREE
Plaisir de lire	Fabrice Kada	Fabrice Kada avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	03/07/2015	40'06''
Pamela	Sébastien Dicenaire	Sébastien Dicenaire avec accompagnement de l'Atelier de création sonore et radiophonique	06/07/2015 13/07/2015	1h 37' 29''
La fille du vent	Alain de Halleux	L'indien Productions	24/07/2015	50'
Diptyque afghan	Alain de Halleux Carline Albert	L'Indien Productions	30/09/2015 04/10/2015	52' 06''
Sur les traces d'Harlem	Guillaume Istace	Axolotl	26/07/2015	38' 15''
Jesser al wadi	Thierry Van Roy	Thierry Van Roy	16/08/2015 23/08/2015 29/08/2015	2h 18'37''
			Total	6h 56' 33''

/ Soutien aux radios associatives /

En application du décret sur les services de médias audiovisuels, le Collège d'autorisation et de contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel est chargé de l'octroi du statut de radio associative et d'expression à vocation culturelle ou d'éducation permanente aux radios.

Ce statut dépend du respect de conditions de structure (être indépendante et recourir principalement au volontariat) et de contenu (programmation consacrée aux émissions d'information, d'éducation permanente, de développement culturel et de participation citoyenne, ou à des genres musicaux peu diffusés).

Il permet en outre l'octroi d'un subside de fonctionnement calculé en fonction du recours ou non à des messages de communication commerciale et du mode de diffusion (analogique ou numérique) des services. Un arrêté pris par le Gouvernement le 27 mai 2009 fixe les modalités d'octroi des subventions.

La subvention est octroyée l'année qui suit l'année concernée. Ainsi en 2015, les subsides ont été octroyés pour les activités de l'année 2014.

Un montant total de 371.000 euros a été octroyé aux 20 radios bénéficiant du statut de radio associative et d'expression à vocation culturelle ou d'éducation permanente, répartis comme suit :

- a) une subvention de 13.500 euros a été octroyée à Radio Alma, Radio Judaïca, Radio Prima, étant donné leur diffusion de message de communication commerciale et leur mode de diffusion numérique ;
- b) une subvention de 18.500 euros a été accordée à Radio Salamandre, étant donné sa non-diffusion de message de communication commerciale et son mode de diffusion analogique ;
- c) une subvention de 19.500 euros a été octroyée à RQC, You FM, Radio Air Libre, RUN, Radio Panik, Radio Campus, Equinoxe FM, 48FM, Radio Vibration, Radio Libellule, Warm, Radio Sud, Radio Studio One, Radio J600, Radio Equinox et Passion FM, étant donné leur non-diffusion de message de communication commerciale et leur mode de diffusion numérique.

/ Soutien aux structures d'accueil pour la création radiophonique /

Le Fonds d'aide à la création radiophonique soutient la création radiophonique par l'encadrement d'auteurs et de projets. Cet encadrement est prévu par le décret sur les services de médias audiovisuels qui définit les modalités d'agrément des structures d'accueil pour la création radiophonique et ses missions :

- 1° La mission générale de la structure d'accueil est la diffusion, la promotion et la valorisation de la création radiophonique de la Communauté française ;
- 2° Ses missions particulières sont :
 - Favoriser les initiatives en matière de création radiophonique;
 - Assurer un encadrement aux auteurs de projets de création radiophonique en intervenant à différents stades de leur réalisation : depuis le scénario jusqu'à la diffusion et la parution. Une attention particulière est réservée à l'encadrement des jeunes diplômés des écoles artistiques en veillant à les mettre en contact avec le secteur professionnel;
 - Développer la promotion des émissions de création radiophonique, notamment lors de manifestations publiques telles que festivals et écoutes en public.

Dans ce cadre, le Gouvernement a agréé, en mars 2000, l'Atelier de création sonore et radiophonique (ACSR) comme structure d'accueil pour la création radiophonique.

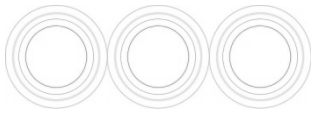
En 2014, l'ACSR a conclu une convention de deux ans avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans ce cadre, il a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 130.000 euros. Les missions qui lui sont dévolues sont:

- 1° Assurer un encadrement aux auteurs de projets de création radiophonique en intervenant à différents stades de leur réalisation : depuis le scénario jusqu'à la diffusion et la parution. L'encadrement consiste à fournir des conseils et services, à mettre à disposition des équipements ainsi qu'à accompagner les réalisateurs dans leur démarche de financement.
- 2° Développer la promotion des émissions de création radiophonique dans les formes suivantes :
 - Organiser un minimum de 5 séances d'écoutes d'émissions de création radiophonique par an, dont au moins 2 en Wallonie ;
 - Assurer la diffusion de chaque production finalisée, dont l'ACSR a assuré l'encadrement ;
 - Participer à, ou organiser chaque année une ou plusieurs manifestations culturelles liées à la création radiophonique en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
 - Assurer la diffusion d'informations sur les activités de l'ACSR et des initiatives extérieures en matière de création radiophonique notamment via une newsletter et le site internet de l'ACSR.
- 3° Favoriser les initiatives en matière de création radiophonique en organisant au minimum 4 stages par an destinés aux artistes et jeunes créateurs.
- 4° Développer des actions lui permettant de poursuivre sa réflexion sur les nouvelles formes d'écriture radiophonique ou, d'une manière générale, sur l'évolution du secteur radiophonique.

L'ACSR a également bénéficié d'une aide en matériel de 6.532,09 euros et d'une aide à l'emploi de 35.855,94 euros, octroyées par le Service général de l'Audiovisuel et des Médias.

/ Soutien à la transition numérique /

En février 2012, une modification du décret sur les services de médias audiovisuels a introduit dans la liste des dépenses autorisées à charge du Fonds d'aide à la création radiophonique, le soutien à la transition numérique. En 2015, un montant de 35.000 euros a été octroyé à la SCRL Maradio.be en vue de financer un player numérique commun à toutes les radios souhaitant être diffusées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Par ailleurs, un montant de 15.000 euros a été octroyé à l'asbl « Mémoire de la radio » pour le projet « archivesradio.be»



/ annexe /

Projets soutenus en 2015

II. Projets soutenus en 2015

/ DOCUMENTAIRE /

65-75 : le son Old School !

Réalisateurs : Sébastien Schmitz et Guillaume Abgrall

Producteur : Radio Panik asbl

Durée : 5 épisodes de 20'

Les instruments de musiques des années 65 à 75 sont le sujet de ce documentaire, traité en 5 épisodes indépendants. Il s'agit de les présenter via des experts et des passionnés au sein d'un plateau musical reconstitué permettant de jouer des morceaux caractéristiques. L'objectif est d'informer à ce sujet de façon conviviale. Différents dispositifs seront mis en place à cet effet : entretiens, discussion, écoutes de musiques... Cinq experts sont pressentis (dj, bidouilleur, musicologue, claviériste et collectionneur). Un canevas commun sera appliqué aux 5 épisodes : générique, extrait d'entretien, ambiance du plateau, présentation des invités, morceau musical choisi par un invité qui introduit le thème de l'épisode (par exemple le sampling), discussion, ambiance conviviale (45 sec) extrait d'entretien, générique et annonce du prochain épisode.

Aide : 5.100 €

Augustine

Réalisateur : Yves Robic

Producteur : Le Sonoscaph

Durée : +/- 50'

Le réalisateur part à la découverte de la meilleure amie de sa mère, et par ce biais, tente de reconstruire l'histoire familiale, et ses origines. Ce sera aussi une autobiographie, et la parole intime d'une femme de 85 ans, au parcours singulier : orpheline, prolétaire, impliquée dans les mouvements ouvriers chrétiens, et très croyante. Il s'agira d'un enchâssement de portraits : une femme au soir de sa vie, une amie, amie de la mère du réalisateur, et autoportrait du réalisateur. L'émission sera construite sur le mode de la chronique de quelques jours passés dans le village de la vieille femme, journées ponctuées du rythme des messes et des émissions de radio.

Aide : 5.780 €

Boo, forever

Réalisateur : Gauthier Keyaerts

Producteur : Gauthier Keyaerts

Durée : entre 45 et 60 minutes

Il s'agit de l'évocation de l'écrivain Richard Brautigan (RB 1935-1984) par des textes, poèmes, écrits et lectures d'auteurs francophones inspirés par son œuvre. Ces auteurs sont tous francophones, de la FWB ou du Québec. Le fil conducteur de l'émission sera assuré par des textes du réalisateur, passionné par l'œuvre de RB. Des musiques inédites seront composées. Il y aura aussi des extraits de lecture par RB lui-même, importantes pour faire connaître la voix très particulière de RB. Cette création radiophonique vise à dresser un portrait impressionniste et sensoriel de cet écrivain. Les auteurs belges qui participeront à l'émission sont Vincent Tholomé et Daniel Vander Gucht, les auteurs québécois sont Jean-Marc Dargent, Annie Lafleur et Eric Plomondon. Ils liront leurs textes eux-mêmes, ayant l'habitude de pratiquer des lectures publiques. Le réalisateur a l'accord des ayants-droits de RB. L'émission sera découpée en 6 à

7 modules.

Aide : 8.950 €

Boxe !

Réalisateur : Vincent Detours

Producteur : Les films de l'heure bleue asbl

Durée : 50'

Il s'agit d'une immersion dans le monde de la boxe du Borinage et du portrait de Farid, boxeur d'origine kabyle, doté d'une forte volonté qui lui permet de dépasser un handicap. Il s'agit d'un documentaire, avec une dynamique dramaturgique proche de la fiction. Le réalisateur connaît le protagoniste central depuis 2012, il souhaite raconter son parcours et, de façon secondaire, celui de son jeune frère, également boxeur. L'émission restituera les ambiances sonores des différents lieux (entraînement, combats, gala, ...), les accents et expressions locales afin de plonger l'auditeur dans le monde de la boxe dans le Borinage. Le déroulement suivra la chronologie de la vie de Farid. Différents exemples de séquences figurent dans le dossier.

Aide : 10.000 €

Chacun sa route

Réalisateur : Justin Gistelink

Producteur : Animation Média-Picardie asbl

Durée : 72' soit 12 séquences d'environ 6'

Il s'agit de réaliser une cartographie sonore et subjective de la ville de Mouscron, via les techniques de « Field recording » de 12 trajets/témoignages. L'émission sera composée de 12 parcours d'un point A à un point B de la ville, chaque marcheur racontant son chemin et les souvenirs et anecdotes que ce parcours suscite en lui. Ces multiples déplacements permettront d'illustrer les rapports à l'espace public, au temps de la marche, et au son. Ils valoriseront l'expérience quotidienne, et la pratique de la marche, tout en exploitant la compétence narrative du témoin de la ville au quotidien.

Aide : 3.834,50 €

Le corps d'Ihsane

Réalisateur : Richard Kalisz

Producteur : Théâtre Jacques Gueux

Durée : 50'

Suite au meurtre homophobe d'Ihsane Jarfi, il s'agit de réaliser une « radiographie » de ce meurtre, comme un document factuel porté par les spécialistes des autopsies et par la famille. Ce document sera porté par le père, musulman, qui a courageusement choisi d'assumer l'homosexualité de son fils. Le documentaire mettra l'accent sur le corps autopsié, réceptacle des désirs et des souffrances. Le réalisateur compare le père à Priam qui, au risque de sa vie, est venu réclamer le corps de son fils pour lui donner une sépulture. La voix du père agira comme une prière, non pour la résurrection de son fils mais pour en faire un corps sacré. Le documentaire vise ainsi à dresser un équivalent radiophonique des peintures de Francis Bacon. La forme sonore sera celle d'un Oratorio, avec le père comme soliste, la famille et les spécialistes pour le Chœur, et les bruits et chuchotements pour l'orchestre.

Aide : 7.300 €

Radio Ouh là !

Réalisateurs : Johnathan Manzitto et Adrienne Thiéry

Producteurs : Action Ciné Médias Jeunes asbl - Samarcande asbl

Durée : entre 1 h et 1 h 30

La liberté d'expression, la liberté de la presse et leur traitement médiatique, sont l'objet de l'émission que 8 jeunes réaliseront à Namur. Ils iront ainsi poser des questions (dont la réponse devrait être « Ouh là vaste débat ! »), réfléchiront aux réponses à y apporter, et ajouteront des chansons, poèmes, reportages, et inviteront des intervenants. L'objectif est de laisser les jeunes s'emparer de cette problématique tout en les encadrant.

Aide : 1.100 €

Une vie partagée

Réalisatrice : Myriam Lefebvre

Producteur : Le Sonoscaphe

Durée : +/- 50'

Pendant la période d'essaimage des abeilles (mai-juin) la réalisatrice (éthologue, biologiste et apicultrice) va rencontrer 8 apiculteurs belges et français, 1 philosophe et 1 enseignant en sciences, passionnés, afin de transmettre leur savoir et faire reconnaître l'importance de ce savoir au niveau environnemental et philosophique. Outre les entretiens et portraits d'apiculteurs, il y aura des sons de ruche et d'abeilles. Le documentaire suivra chronologiquement la période d'essaimage.

Aide : 9.260 €

Retour à la maison

Réalisatrice : Isabelle Rey

Producteur : Spastik asbl

Durée : 50'

Souvenirs d'une maison de famille de sa construction à sa démolition. L'ambition est de construire un récit poétique qui inciterait l'auditeur à rêver à sa propre maison. Il s'agit d'une promenade sonore dans l'espace des souvenirs rêvés. Le récit sera articulé autour de 5 séquences dont la 2^{ème} sera la plus longue : prologue, retour dans le passé, dans la maison vide, fin de la maison, conclusion. La réalisatrice composera le récit à partir des rushes inutilisés de son film sur le même sujet, et le complètera par des paroles actuelles.

Aide : 6.981,50 €

Une désobéissance nécessaire

Réalisatrice : Christine Van Acker

Productrice : Les Grands Lunaires asbl

Durée : 52'

Les réglementations actuelles favorisent l'appropriation des variétés de semences « paysannes » par les industries semencières. Bientôt, les agriculteurs ne pourront peut être plus ressemer leurs propres graines. Face à cette menace, en Belgique, des citoyens résistent à travers des actes de désobéissance civile. La réalisatrice ira à la rencontre de ces citoyens ; elle récoltera leurs témoignages et captera leurs gestes quotidiens. Le documentaire sera construit en 10 étapes, autour de la lecture du texte « Dix petites graines » de Ruth Brown lus par 10 enfants différents.

Aide : 10.000 €

La tourmente

Réalisateur : Fabrice Osinski

Producteur : CineSilex

Durée : 50'

Ce documentaire met en parallèle une double impossibilité pour le réalisateur : guérir d'une rupture amoureuse et enregistrer le son de l'ouragan. Cette quête sera comparée à l'Odyssée d'Homère en insérant de courts extraits de ce texte tout au long de l'émission. Le réalisateur composera son récit par des enregistrements lors de ses déplacements à la recherche d'ouragans à travers le monde, des lectures en voix de synthèse de ses lettres d'amour, et des sons d'ambiance d'ici et d'ailleurs.

Aide : 9.000 €

Quand sommes-nous ?

Réalisateur : Thierry Van Roy

Producteur : Thierry Van Roy

Durée : 2 x 45'

Le documentaire présentera la diversité des perceptions du temps et leurs implications dans le réel de chacun à travers le témoignage d'hommes et femmes de cultures différentes. Le documentaire aura la forme d'un « kaléidoscope impressionniste ». Huit axes ou thèmes différents seront abordés. Les approches scientifiques alterneront avec les approches subjectives, et entre ces considérations, des lectures de poèmes et textes inspirés par la thématique seront intercalés. Des sons et des musiques symbolisant le temps illustreront les séquences et interventions. Une musique originale et une création sonore illustreront les textes interprétés par des comédiens. Le documentaire comprendra sept séquences ou plus si les intervenants mènent le réalisateur sur des voies intéressantes.

Aide : 10.000 €

Le gars d'Alep

Réalisatrice : Maëlle Grand Bossi

Producteur : Atelier Graphoui asbl

Durée : 50'

Il s'agit de mettre en œuvre une création radiophonique en atelier avec une dizaine de jeunes réfugiés syriens de Bruxelles. Partant des différents récits de leur vécu, ils réaliseront une fiction collective : l'histoire du gars d'Alep, un jeune qui comme eux a vécu et fui la guerre de Syrie. La trame suivra la chronologie des événements majeurs en Syrie, depuis les premières manifestations jusqu'à l'exil. Le travail sera effectué en arabe, la création sera ensuite enregistrée en français avec l'aide de traducteurs. La pièce comprendra des voix off en studio, des voix en situation, des dialogues interprétés et des images sonores.

Le récit sera sonorisé et bruité « à la bouche et au corps » par les jeunes. Une composition sonore agrémentée de vocalises et de chants permettra de faire ressentir les sentiments.

Aide : 10.305 €

What's up Dock ?

Réalisatrice : Chedia Leroij

Producteur : Flim ! Asbl

Durée : 50'

Frappées par les manifestations de novembre dernier à Bruxelles et le traitement médiatique réservé aux dockers, la réalisatrice accompagnée de la preneuse de son et d'une traductrice partent à la rencontre des dockers anversois. Le documentaire tend à montrer l'évolution du métier et ses conséquences en terme de solidarité ouvrière. Sur le principe de la rencontre fortuite, les 3 bruxelloises font le portrait de 3 dockers (dont une femme et un intérimaire), ainsi que celui des lieux (le kot, les bistrot, ...). Un accent particulier sera aussi mis sur la langue parlée par les dockers : le flamand d'Anvers et celui de Bruxelles, le jargon lié au métier, par des traductions en direct lors des entretiens mais aussi extra-diégétique.

Aide : 11.906,60 €

Rafle dans les Marolles - La mémoire vide

Réalisateur : Luc Rémy

Producteur : Luc Rémy

Durée : 3 épisodes de +/- 45'

Le documentaire traitera de la rafle des juifs qui s'est tenue dans le quartier des Marolles le soir du 3 septembre 1942. Ce sera un périple radiophonique en trois épisodes qui mènera l'auditeur sur les lieux qui ont abrité des disparus, dans différents bâtiments du quartier des Marolles et notamment au Théâtre des Tanneurs qui constituera le pivot central du documentaire. Le documentaire sera constitué de « fragments de récits, de diffusions de voix et de textes d'époque selon des variations non chronologiques, avec une suite de visites dans des espaces réels ». Les habitants actuels décriront eux même ce qui s'est passé dans ces maisons d'autrefois.

Aide : 12.800 €

1945-2015, 70 ans après la guerre

Réalisateur : Grégory Laurent

Producteur : Campus Audio-Visuel asbl

Durée : 6 à 10 épisodes de 3 à 6'

Projet théâtral radiophonique sur la résistance pendant la seconde guerre mondiale et plus particulièrement la position de l'ULB et des étudiants à cette époque. Sur base de documents historiques et en collaboration avec les différents services de l'ULB, un atelier va rassembler plusieurs étudiants et comédiens pour la construction et réalisation de l'émission. Ce projet se veut à la fois devoir de mémoire et construction d'avenir en mêlant réflexions actuelles et documents d'époque.

Aide : 8.150 €

Banal Canal

Réalisatrice : Alice Lemaire

Productrice : Alice Lemaire

Durée : 3 épisodes indépendants de 15' ou 1 ensemble de 35' de son

Parcours le long du canal bruxellois qui abordera en 3 étapes les questions de rapport de pouvoir sur un territoire au cours de rencontres pendant une promenade. Des sons d'ambiance et une voix off contextualiseront les paroles des intervenants (rameurs, clients de bars, responsable de Docks Bruxsel, ...).

Aide : 3.000 €

J'écoute nos fantasmes

Réalisatrice : Marie Lisel

Producteur : Halolalune Production asbl

Durée : environ 50'

Après une introduction poético-hypnotique, des récits de fantasmes de plusieurs intervenants se superposent, s'enchevêtrent, se répondent, décalant légèrement l'état de conscience de l'auditeur pour l'emmener dans la rêverie et la confusion lui permettant ainsi de s'ouvrir à son propre cinéma intérieur. La réalisatrice collaborera avec Caroline Lamarche pour la transformation du fantasme par l'écriture et avec Yves Mora pour la transformation par la musique et le son. Les séquences seront montées en s'inspirant de la structure en récits encadrés (trois tresses de différents récits autour d'un thème et d'un leitmotiv musical).

Aide : 10.650 €

Je suis Charlier

Réalisateur : Gregor Beck

Producteur : Across Stickos

Durée : 3 x 55'

Documentaire sous la forme d'un tryptique sonore consacré à la vie et l'œuvre de l'artiste Jacques Charlier. L'histoire de l'art contemporain belge sera sous-jacent. Jacques Charlier sera lui-même le guide de l'émission avec des interventions d'amis et de témoins clés comme Noël Godin, Denis Gielen, Plastic Bertrand,... Des œuvres seront décrites mais l'émission vise surtout à souligner la démarche de l'artiste. Certains lieux importants à Bruxelles et Liège notamment seront intégrés à l'émission (ambiances sonores, enregistrements in situ, ...) ainsi que des archives. Le premier épisode traitera de l'enfance et de la jeunesse de l'artiste, le deuxième ses activités artistiques des années 50 à la fin des années 70, et le troisième des années 80 à nos jours.

Aide : 15.000 €

Jusqu'ici tout va bien

Réalisatrice : Anna Raimondo

Productrice : Anna Raimondo

Durée : 58'

Le projet consiste en la réalisation de six émissions mensuelles sur les différentes facettes de la création radiophonique. Chaque émission illustrera un thème (maux d'amour, insomnie,...) et comprendra un micro-trottoir, l'interview d'un artiste, une carte blanche à un producteur ou commissaire et une série de pièces courtes sur le thème. La volonté est de réaliser une thérapie sonore à base de créations radiophoniques et musicales et de promouvoir les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Aide : 6.000 €

Les enfants de la Poule

Réalisatrice : Florence Aigner

Producteur : Polymorphilms

Durée : 50'

Au départ d'un récit familial, ce documentaire vise à rendre audible la quête d'une mémoire de l'exil et de sa transmission. Plusieurs trames narratives se rejoindront autour de questions

politiques, socio-historiques et psychocorporelles avec la collaboration de thérapeutes bruxellois spécialisés dans cette matière. L'émission sera composée de 7 parties décrivant l'itinéraire de la réalisatrice sur ce sujet.

Aide : 9.017 €

Enseigner le cinéma

Réalisateur : Maxime Coton

Producteur : Bruits asbl

Durée : 50'

Documentaire dressant le portrait d'un enseignant de cinéma passionné, avec en filigrane une réflexion plus générale sur le rôle du professeur au 21^e siècle, et sur l'éducation à l'image. Trois dimensions seront abordées : la mise en contexte par l'image, la façon d'enseigner et l'enseignement du cinéma. L'émission sera constituée d'une dizaine d'entretiens avec Thierry Odeyn et d'extraits de musique de films.

Aide : 8.500 €

On se retrouve après la pub...

Réalisateur : Yves Castel

Producteur : Mémoire de la Radio asbl

Durée : 2 x +/- 50'

Projet de deux émissions consacrées à l'arrivée de la publicité sur la FM au début des années 80. Différents intervenants témoins de cette époque ainsi que des archives sonores traiteront ce sujet sous différents angles : l'évolution des radios libres, l'impact sur la RTBF, les décrochages pub de RTL, les réactions des auditeurs de la presse écrite. L'ensemble vise à démontrer comment l'arrivée de la publicité sur les ondes en 1982 influence encore aujourd'hui le paysage radiophonique belge.

Aide : 3.665 €

Pagodes

Réalisateur : Jean-Marc Turine

Producteur : Jean-Marc Turine

Durée : 52'

Documentaire sur l'apport de la psychomotricité relationnelle pour les enfants, telle que pratiquée par le centre « Les Pagodes » à Bruxelles. L'émission sera composée de 8 séquences qui alterneront les témoignages de thérapeutes, de parents et de séances d'enregistrement de séances avec des enfants.

Aide : 6.610 €

Sauvés en mer

Réalisatrice : Fabienne Laumonier

Producteurs : Co-production Productions associées asbl, ACSR et Gulliver / WBI

Durée : 40-50'

Le projet vise à rendre compte de la réalité de l'expérience migratoire, à faire entendre l'engagement des équipes de secours et le courage des migrants. A bord du bateau de MSF Belgique, la réalisatrice racontera un sauvetage en mer.

Aide : 10.000 €

Le son de la guerre

Réalisateur : François Martig

Producteur : François Martig

Durée : 2 x 26' = 52'

Ce documentaire nous donnera à entendre des univers sonores liés à la grande guerre. Il aura comme point de départ, les coups de feu d'un Browning M1910 qui tuèrent l'archiduc François-Ferdinand D'Autriche, élément déclencheur de la guerre. Dans la première partie du documentaire, le réalisateur se rendra à Herstal sur le lieu de fabrication du Browning puis ira à la rencontre des collectionneurs d'armes de guerre en France et en Autriche. Dans la deuxième partie, il ira sur la « Place à Gaz », lieu particulier près des champs de bataille de Verdun dont les sols sont pollués par les munitions abandonnées

Aide : 10.430 €

La Tangente

Réalisatrices : Pauline Chevallier et Caroline Boillet

Productrice : Pauline Chevallier

Durée : 52'

Ce documentaire traitera de l'autodéfense féministe en suivant différents stages organisés par l'asbl Garance et par là abordera la question des violences faites aux femmes. Le personnage principal sera un chœur de femmes, au sein duquel une des réalisatrices, danseuse par ailleurs, sera active, vivant l'expérience de l'autodéfense en direct. L'autre sera la « femme micro » captant ce qui se vit. Il n'y aura pas d'interview frontal. Un leitmotiv traduisant en sons les mouvements de la technique de base, constituera une des parties centrale du documentaire.

Aide : 10.000 €

Théâtre intime, théâtre rêvé

Réalisatrice : Muriel Alliot

Productrice : Muriel Alliot

Durée : 50'

Ce documentaire nous emmènera au cœur du petit théâtre du Viaduc ou Nouveau Théâtre de Belgique (NTB), abandonné depuis quelques années. La réalisatrice veut nous faire revivre ce lieu au travers la rencontre d'une série de personnages (acteurs, metteurs en scène, ...) liés au théâtre, de leurs souvenirs, et de morceaux de texte qui sont associés à chacun d'eux. La scène constituera le point de départ et le fil conducteur du documentaire.

Aide : 9.000 €

Voyage Voyage ou l'idiote du village

Réalisatrice : Marie David

Productrice : Marie David

Durée : entre 50' et 55'

Ce documentaire racontera l'épopée de Voja, jeune homme belge de famille serbe, parti sac au dos et sans argent pour rejoindre le Vietnam où il espère remonter aux sources du thuy phap, art martial qu'il pratique à Bruxelles. Un voyage d'un an et demi dont six mois dans une prison proche de Mossoul. Aventure bien réelle mais réalisée comme une autofiction. Les extraits d'interviews seront contrebalancés par des ambiances sonores et des extraits de la littérature romanesque ou de voyages d'autres époques.

Aide : 9.000 €

/ DOCU / FICTION /

Dis-moi (Zeg het maar in't Frans)

Réalisatrice : Veronika Mabardi
Producteur : Deux temps trois mouvements
Durée : 50'

Ce docu fiction part de fragments de textes en flamand liés à un moment de vie de la réalisatrice. A l'âge de 9 ans, la réalisatrice a dû abandonner l'usage d'une des ses 2 langues maternelles (le flamand) suite au déménagement de Leuven vers Louvain-la-Neuve. Ce docu fiction raconte l'histoire d'une femme qui, à travers des tentatives d'écriture en flamand et des rencontres de personnes porteuses d'histoires liées à leur(s) langue(s) maternelle(s), se réapproprie sa langue perdue et ses souvenirs oubliés. Il comprendra : des textes en flamand et en français, des rencontres avec des personnages enregistrés dans des lieux de vie, des interventions d'experts, des respirations sonores dans les 2 langues, des enregistrements personnels.

Aide : 8.830 €

Société anonyme

Réalisatrice : Paola Stevenne
Producteur : Ouria asbl
Durée : environ 100' en 2 ou 3

Cette pièce aura la forme d'une histoire en train de s'écrire. Anna, ancienne caissière du Delhaize voudrait être un personnage de fiction. Elle commande une histoire à Stephen, journaliste qui raconte l'histoire d'Anna qui décide de braquer le Delhaize. Celle-ci disparaît et Stephen part à sa recherche en se rendant d'abord au Delhaize. Deux autres personnages fictionnels interviennent : Zazie et Hésiode.

Aide : 15.000 €

/ FICTION /

Bipolaire

Réalisateur : Alfredo Diaz Perez
Producteur : Alfredo Diaz Perez
Durée : 50'

Cette fiction traite des troubles bipolaires, elle nous fait vivre la relation entre John un patient et son psychiatre. Le patient se dévoile et le médecin, soumis au questionnement de son patient, finira par se confesser également. La fiction comprendra 13 séquences faisant chacune l'objet d'un plan –séquence sonore. L'accent sera mis sur la parole, la bande sonore sera minimaliste. Une musique contemporaine accompagnera ou soulignera les silences.

Aide : 7.500 €

La première fois que je suis devenu fou(le)

Réalisateurs : Maël Lagadec et Jeanne Debarsy
Producteur : Maël Lagadec
Durée : 40'

Il s'agit de l'adaptation d'un texte anonyme. C'est l'histoire de A, enfermée dans un hôpital psychiatrique ; elle se pose des questions sur elle, la vie, son état mental,... Elle met en scène une série de personnages : Empereur catastrophe, Docteur tribune,... Elle nous plonge dans

son théâtre intérieur. Une ambiance « vaporeuse et onirique » sera créée pour rendre cette confusion d'état de conscience : utilisation de bruitages, manipulations d'objets et d'instruments, sons humains, nappes sonores. Il sera fait appel à un percussionniste Damien Libert . Deux groupes de voix seront utilisés :

- la voix de A lorsqu'elle parle en « Je » jouée par une comédienne
- Les autres voix, fruit de la démence de A : la foule, avec des comédiens distincts.

La pièce comprendra 10 séquences

Aide : 9.625 €

La Cie des eaux

Réalisatrice : Violaine de Villers

Producteur : Across Stickos asbl

Durée : 50'

Il s'agit d'une adaptation du roman « La compagnie des eaux » de Jean Luc Outers. Elle nous raconte la vie amoureuse de Valère, obsédé par l'œuf et les femmes enceintes, les seules dont il peut tomber amoureux, qui tombe amoureux de sa belle sœur Eva, enceinte. Ayant fait un don de sperme, il rêve de devenir papa et de tomber amoureux de la femme qui aurait bénéficié de ce don. Les enregistrements des dialogues et des sons d'ambiance seront effectués dans différents lieux à Bruxelles : la piscine d'Ixelles ou du Bois de la Cambre, les étangs d'Ixelles, le musée des sciences naturelles, un cabinet de kinésithérapeute, ... La voix off du conteur sera enregistrée en studio. La fiction comprendra différentes musique (extraits d'œuvres Ravel, musique du film Jules et Jim).

Aide : 13.683 €

Fées diverses

Réalisateur : Sébastien Dicenaire

Producteur : Productions associées smart asbl

Durée : 2 épisodes d'environ 25 ' diffusables par paire ou à l'unité

Chaque épisode transplante un conte de fées des frères Grimm dans notre monde contemporain et aborde une problématique emblématique de notre époque. D'autres épisodes pourraient être réalisés ultérieurement. En filigrane, le réalisateur s'interroge sur l'enchantement /le désenchantement de notre monde.

- Le 1^{er} épisode « Conte de fan » (d'après Raiponce) est inspiré de l'histoire de Natascha Kampusch. Raiponce, après s'être échappée des griffes de la sorcière qui la séquestrait devient une véritable star dans son pays. Son histoire nous est racontée au travers des yeux d'un fan.
- Le 2^{ème} épisode « Poddle et fils » (d'après Le fidèle Jean) opère un croisement avec l'univers de l'entreprise Google. Le Roi et son château, dans le conte original, sont remplacés par un PDG et son entreprise de nouvelles technologies qui confie à son logiciel John, le soin de transmettre à son fils tout son savoir.

Dans chaque épisode, le narrateur incarnera un des personnages de l'histoire. Le point de vue et l'univers sonore seront propres à chaque épisode. Une composition musicale d'un musicien différent sera intégrée dans chacun des épisodes.

Aide : 15.000 €

(Dé)bris

Réalisateur : Rémi Pons

Producteur : La Bande asbl

Durée : 2 épisodes de +/- 40'

Inspirée d'une histoire vraie, cette fiction nous raconte l'histoire d'un travailleur social dans un

village rural, aux prises avec madame G, une femme qui entasse des ordures chez elle. Le réalisateur est présent dans la fiction : il accompagne le travailleur social, il est pris à partie par les différents protagonistes. Cette fiction contient une part de réel, elle nous parle d'un métier, du monde rural. Le premier épisode qui se déroule sur 2 jours, relate l'internement de Madame G. Le second, étalé sur 3 journées, raconte sa sortie de l'hôpital.

Aide : 12.000 €

Moi, Nathalie, assistante sociale à Molenbeek

Réalisateur : Robert Scarpa

Producteur : La Bulle d'Or asbl

Durée : 2 émissions de 45'

Cette fiction met en scène une assistante sociale dans le cadre de deux journées de permanence sociale les 15 et 16 janvier 2015, au moment de l'assaut des forces de l'ordre à Verviers ayant débouché sur l'exécution de 2 jeunes terroristes originaires de Molenbeek. Elle apparaît dans trois situations : en dialogue avec des « clients », et avec une étudiante stagiaire, et en communication téléphonique avec des proches. Ambiances sonores et bruits viendront alléger le récit. L'écriture définitive du texte a été précédée d'une enquête auprès des différents services sociaux de Bruxelles.

Aide : 11.000 €